

Conseil municipal du 29 février 2024
présidé par Mr BOUTHEMY, maire de CORNILLE

Membres présents : André BOUTHEMY, Aurélie CATALDI, Vincent GUILLEUX, Véronique PELEY, Vincent MOTTARD, Céline DENIS. Joel BARBOT. Lizzy GUILLEUX

Membres absents ayant donné pouvoir :

Membres absents : Nicolas MASSET, Aurélien LECLAIR

Présentation du dernier conseil municipal :

Le dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre des délégations :

- signature du devis remplacement WC salle des sports
- ID pub Signature devis voile et drapeaux pour animation et/ou spectacle médiathèque, salle des fêtes
- autorisation tacite pour panneaux photovoltaïques
- Signature du devis réfection d'un trottoir en enrobés au niveau de la future boulangerie
- Signature du devis plaque et panneaux de lieux dits
- Signature du devis sortie animation jeunesse Blizz et Modjo Escalade
- Signature du devis travaux mairie (gros œuvre /charpente / menuiserie extérieur / menuiserie intérieur/ cloisons sèches/ plomberie/ électricité/ VMC / chauffage / revêtement de sols et peinture murs /
- Signature dépose et pose nouvelle lanterne
- Signature du devis pour la réparation de la tondeuse
- Permis d'aménager (derrière la salle de la Fontaine) Création LOTISSEMENT (13 maisons)

VOTES / DELIBERATIONS

➤ **FINANCES / FISCALITÉ :**

Présentation et vote des comptes de gestion et des comptes administratifs du budget principal et du budget annexe du lotissement « les vallons 2 » de l'exercice 2023 :

Madame CATALDI expose :

➔ **Présentation du compte de gestion 2023 du budget principal.**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2023 du budget principal dressé, pour l'exercice 2023 par le Trésorier, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Le conseil municipal approuve ce compte à l'unanimité.

➔ **Présentation du compte de gestion 2023 du budget annexe du lotissement « les Vallons 2 ».**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2023 du budget principal dressé, pour l'exercice 2023 par le Trésorier, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Le conseil municipal approuve ce compte à l'unanimité.

➔ **Présentation du compte administratif 2023 du budget principal.**

Il est proposé au conseil municipal, après que Monsieur le maire ait quitté la séance :

- d'approuver le compte administratif 2023 du budget principal
- d'autoriser Monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Le conseil municipal approuve ce compte à l'unanimité.

→ **Présentation et vote de l'affectation des résultats pour le budget principal de l'exercice 2023.**

Mr le maire reprend la présidence de l'assemblée.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'affectation des résultats pour l'année 2024 présentée ci-dessus.

Le conseil municipal approuve ce compte à l'unanimité.

→ **Vote des taux d'imposition 2024 :**

Il est proposé au conseil municipal :

- de voter les taux d'imposition applicables en 2023 comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 34,14 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 31.95 %
- Pour mémoire TH : 13,79 %

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'état « N° 1259 » notifiant les taux d'imposition.

Ces taux restent applicables en 2024.

Le conseil municipal approuve ce compte à l'unanimité.

→ **Attribution des subventions 2024 aux associations :**

Considérant que l'attribution des subventions, présentées dans le tableau ci-dessous, revêt un intérêt communal.

<u>ASSOCIATIONS</u>	<u>MONTANT SUBVENTION AC-CORDÉES (€)</u>
PRISONNIERS CATM	350.00 €
CLUB DE LA GAIETE	1 250.00 €
ADMR CHATEAUBOURG (contrat)	980.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	184.00 €
LYCEE JB LE TAILLANDIER	50.00 €
ASSO FNATH	50.00 €
EPISOL	200.00 €
ADSPV	50.00 €
APF France HANDICAP	50.00 €
RÊVES DE CLOWN	50.00 €
ALCOOL ASSISTANCE	50.00 €
ESPERANCE DE CORNILLE	2 050.00 €
AMICALE PALETISTE	400.00 €
AEPEC/OGEC ST ANNE CORNILLE /ST JOSEPH	S. Restauration : 20 000.00 € S. Garderie : 3 000.00 €
A.P.E.L. ST ANNE CORNILLE	Sorties Scolaires : 3 000.00 €
AIAJ / ST AUBIN DES LANDES	23 000.00 €
ASSOCIATION GYMNASTIQUE RYTHMIQUE CORNILLE	250.00 €
SDCTT – ST DIDIER-CHATEAUBOURG – TENNIS DE TABLE	50.00€
ASSOCIATION CHATEAUBOURG HOCKEY CLUB	50.00 €
CIDFF – CENTRE D'INFORMATION DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES	50.00 €
TOTAL	55 114.00 €

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver le versement des demandes de subventions des associations votées au budget 2024 telles figurant ci-dessus :
- de préciser que le versement des dites subventions est conditionné à la complétude du dossier de demande et à la production des pièces justificatives demandées par la commune.
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement des dites subventions sur l'exercice 2024

Décision adoptée par 6 voix pour

Se sont retirés et ont donné pouvoir : Mr BOUTHEMY (maire), Mr LEBouc (conseiller), Mr GUILLEUX (4ème adjoint)

INFORMATIONS – DOSSIER EN COURS

- ◆ Points finances : SUBVENTIONS DETR/DSIL : Fonds vert- Amende de police : Dépôt des dossiers en ligne pour les différentes demandes de subvention.
- ◆ Point gestion personnel : Mr Gaillard prolonge son arrêt de travail jusqu'au 1^{er} mars 2024.
- ◆ RDV de Mr le Maire : point CLECT (gestion des services mutualisés...)
Mr HAREL chargé de mission pour donner des conseils (point subvention : travaux mairie et rue chemin des Vallons non éligible au Fond de Solidarité Territoriale)
- ◆ Commission finances : préparation du budget 2024
- ◆ Prochaine réunion pour la commission communale des impôts directs
- ◆ RDV avec l'ADMR : Proposition d'un berceau à l'ouverture prochaine de la micro-crèche à Domagné : *2 avis pour, 4 avis contre, 3 abstentions.*
- ◆ Médiathèque : retour sur le festival AM STRAM GRAM retour spectacle salle de la Fontaine, retour positif 40 enfants présents, retour de la lecture animée à la médiathèque 9 enfants).
- ◆ Spectacle MOREL FAMILY : samedi 30 novembre 2024.
- ◆ Festival FANFAR'FELUES Vitré réunion pour exposition à la bibliothèque.
- ◆ Devis pour rédaction de règlement cimetière et reprise de concession abandonnée : Compte-tenu du coût du devis, la commune établira son propre règlement et gèrera cela en interne.
- ◆ Election européennes 9 juin : Présentation tableau permanences bureau de vote.

Secrétaires de séance
Véronique PELEY

Mélanie DUROSSET

